

La commission des finances publiques doit faire respecter sa recommandation concernant la mise sur pied du comité de travail sur les services aux retraités

Monsieur Alain Paquet, président de la Commission sur les Finances publiques

Monsieur Claude Cousineau, vice-président de la Commission sur les Finances publiques

Objet de ce message :

- **Notre demande d'intervention**

Nous apprécierions grandement votre intervention pour que la recommandation de votre commission concernant la revendication des retraités de l'État au sujet de la réindexation de leur rente de retraite puisse être respectée. Selon les informations que nous détenons, les centrales syndicales se croient les seules propriétaires de la gestion de nos fonds de retraite. Elles feraient objections à l'exécution de votre recommandation.

Le gouvernement a joué son rôle de négociateur et a convenu des ententes avec les grandes centrales syndicales, avec la FIQ, le SFPQ et plusieurs autres groupes syndicaux. De plus, le gouvernement s'est aussi entendu avec l'UPA. Nous croyons que le gouvernement doit maintenant jouer son rôle de fiduciaire de nos fonds de retraite de manière à ce que les 280 000 retraités de l'État soient eux aussi entendus et respectés.

Au mois de novembre, nous avons rencontré la présidente du Conseil du trésor, Madame Michelle Courchesne, au sujet de la mise sur pied du comité de travail qui avait été recommandé par la Commission sur les Finances publiques, en février 2010, concernant le dossier de l'indexation de nos rentes de retraite. Lors de cette rencontre, madame Courchesne nous faisait part de son intention de mettre en place ce comité dès la fin novembre ou tout au plus, au début décembre 2010. Madame la présidente a confirmé publiquement son intention lors des débats en commission parlementaire sur le projet de loi 124.

Nous savons, messieurs, que l'avancement de notre dossier vous tient à cœur. Nous sommes sûrs d'obtenir de votre part une intervention efficace. Nous savons aussi que vous favorisez la diversité des points de vue et que vous saurez obtenir que l'Association démocratique des retraités (ADR) fasse partie de ce comité.

Merci pour vos efforts,

Rodrigue Dubé
Président de l'ADR
21 janvier 2011